



HAL
open science

L'euro est-il un instrument de puissance ?

Gérard-François Dumont, Pierre Verluise

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont, Pierre Verluise. L'euro est-il un instrument de puissance ?. Géopolitique de l'Europe, Armand Colin/Sedes, pp.215-226, 2014, 978-2-301-00419-2. halshs-01986868

HAL Id: halshs-01986868

<https://shs.hal.science/halshs-01986868>

Submitted on 19 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 10

L'euro est-il un instrument de puissance ?

Gérard-François Dumont
Pierre Verluise

| | |
|------------------------------|---|
| 1 ^{er} janvier 1999 | Fixation irrévocable des taux de conversion des monnaies de 11 États membres de l'UE par rapport à l'euro. |
| 1 ^{er} janvier 2002 | Mise en circulation des billets et des pièces en euros. |
| Septembre 2008 | L'économie irlandaise est la première à entrer en récession : son PIB recule de 3,5 %, et son déficit public atteint 7,2 % du PIB, explosant la norme des 3 % fixée par le traité de Maastricht. |
| 1 ^{er} janvier 2009 | La Slovaquie devient le 16 ^e membre de la zone euro. |
| Décembre 2009 | Les trois principales agences de notation abaissent la note de la Grèce dont le déficit du budget est en réalité de 12,7 %, le double de ce qui avait été annoncé. |
| 7 mai 2010 | Après plusieurs semaines de débats, le Conseil européen valide un premier plan d'aide à la Grèce qui repose sur des prêts bilatéraux accordés par les pays au prorata de leur participation au capital de la BCE. |
| Nuit du 9 au 10 mai 2010 | Pour faire face à la peur des marchés et éviter que la crise grecque s'étende à l'Espagne, au Portugal, voire à l'Italie, l'UE, en coopération avec le FMI, se dote d'un fonds de stabilisation. |
| 12 mars 2011 | Le Conseil européen arrête un pacte pour l'Euro, accord sur des modifications du Fonds européen de stabilité financière et sur la création du mécanisme européen de stabilité. |
| 1 ^{er} janvier 2011 | L'Estonie devient le 17 ^e membre de la zone euro. |
| 26 septembre 2011 | Le président américain déclare que la crise de la zone euro «effraie le monde» entier. |
| 27 octobre 2011 | Le Conseil européen, après plusieurs mois de crise, trouve un accord. |
| 30 janvier 2012 | 25 chefs d'États et de gouvernements européens sur 27 (le Royaume-Uni et la République tchèque ne signant pas) se mettent d'accord sur un « traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire ». |
| 1 ^{er} janvier 2014 | La Lettonie devient le 18 ^e membre de la zone euro. |

| | |
|------------------------------|--|
| 6 juin 2014 | Le gouvernement espagnol annonce qu'il va rembourser de manière anticipée, comme geste de « confiance », une petite partie de l'aide européenne. |
| Avril 2014 | Pour la première fois depuis 2008, la zone euro (à 18) retrouve la limite des 3 % de PIB fixés par les traités, pourcentage qui avait culminé à 6,4 % en 2009. |
| 1 ^{er} janvier 2015 | La Lituanie devient le 19 ^e membre de la zone euro. |

Comme précisé au chapitre 7, l'objectif de l'euro est notamment de consolider et d'approfondir l'intégration européenne et de favoriser les échanges intracommunautaires. Au-delà, la monnaie unique a aussi pour objet d'améliorer le poids géopolitique de l'Union européenne. L'euro est-il un instrument de puissance ? Si l'euro marque une étape cruciale dans la construction européenne, les rapports entre l'euro, la BCE et l'identité européenne, dès l'origine de cette monnaie commune, sont complexes¹. Puis la crise de l'euro qui s'installe en 2009 fournit d'autres éclairages géopolitiques.

1. L'euro, un atout géopolitique incomplet

Certes, en dépit des épreuves que traverse cette zone monétaire depuis la fin des années 2000, l'euro s'affiche comme un succès quantitatif, mais il n'arrive pas à remplir pleinement son rôle et l'harmonisation des politiques économiques reste à construire.

A. Un succès quantitatif indéniable

« L'euro éveillera la conscience des citoyens de leur appartenance à une Europe, plus que n'importe quelle autre étape de l'intégration » (Gerhard Schröder, ancien chancelier d'Allemagne, 1998-2005). Au-delà de l'aspect politique et identitaire, l'introduction de la monnaie unique avait aussi pour finalité de « briser » le monopole du dollar en tant que monnaie internationale.

À la veille de la crise entamée en 2008, moins de dix ans après son lancement, l'euro a quantitativement les moyens de sa puissance. Il est devenu la deuxième monnaie internationale de réserve (26 % des réserves de change en 2007) et la première monnaie d'émission obligatoire (50 % des émissions en 2007). L'euro, monnaie officielle de 15 des 27 États membres de l'Union européenne, couvre une zone de 317 millions d'habitants dont le PIB équivaut à 75 % de celui des États-Unis. En outre, les échanges commerciaux de la zone représentent le quart des échanges mondiaux contre un huitième pour les États-Unis. L'euro a vocation à devenir la monnaie officielle de l'UE et attire, puisque plusieurs autres pays membres de l'UE se préparent à y adhérer.

Pourtant, plusieurs signes montrent que l'euro est encore loin d'avoir rempli les objectifs fixés en 1992. La croissance de l'espace euro reste relativement faible : le PIB de la zone euro a augmenté en moyenne de 1,5 % par an sur les dix dernières années, contre environ 2 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE. La croissance des nouveaux États membres qui pour

1. Nous nous inspirons notamment de Nicolas Bizel et Philippe Condé, « L'euro est-il un instrument de puissance ? », 17 octobre 2008, <http://www.diploweb.com/L-Euro-est-il-un-instrument-de.html>

la plupart ne sont pas dans la zone euro est généralement plus forte depuis 2003 que les pays qui partagent la monnaie. Il est vrai qu'ils sont dans une phase de « rattrapage ». L'adhésion de la population à la nouvelle monnaie est encore limitée et l'union monétaire ne s'est pas accompagnée d'une convergence économique entre les États membres.

B. Pourtant, l'euro ne parvient pas à remplir son rôle

En fait, l'euro représente le symbole de la désunion et de l'impuissance européenne. Il cristallise les mécontentements. Au plan politique, le rôle de la BCE est parfois contesté par les responsables politiques. Son indépendance fait périodiquement débat. Auprès des citoyens, l'euro est accusé d'être à l'origine de la baisse du pouvoir d'achat. Au plan international, l'absence d'un discours unique, que ce soit auprès du FMI, de la Banque Mondiale ou lors des négociations du G7, ternit l'image et affaiblit le pouvoir de négociation de l'Union européenne (UE). L'ensemble formé par la zone euro tend à reproduire le « modèle » de la République fédérale d'Allemagne d'après-guerre, c'est-à-dire une économie forte alliée à une influence politique faible.

L'euphorie liée à l'introduction de la monnaie unique a masqué les divergences économiques entre les membres de la zone euro. Les critères de convergence¹ ont été fixés sur des bases comptables et quantitatives, sans prendre en considération les aspects structurels de chaque économie : niveau de productivité, des salaires, de rigidité du marché du travail, des prélèvements obligatoires, taux d'emploi global, taux d'emploi des jeunes et des seniors, contribution des secteurs de haute technologie à l'économie... L'introduction de l'euro a révélé l'état réel des différentes économies : d'un côté, les pays compétitifs (Allemagne, Benelux), de l'autre, les pays structurellement en retard (Italie, Espagne, Portugal, voire France). Les premiers affichent un excédent souvent élevé de leur commerce extérieur, tandis que les seconds sont déficitaires. Par exemple, en 2007, le déficit extérieur du commerce de l'Espagne dépasse le seuil de 10 % du PIB et celui de la France excède 39 milliards d'euros. À cela s'ajoutent de fortes divergences entre pays concernant les taux d'inflation et les taux de croissance.

C. Un échec dans l'harmonisation des politiques économiques

Pourtant, une tentative d'harmonisation avait été lancée en mars 2000 lors du conseil européen de Lisbonne. Elle visait à transformer l'UE en « l'économie la plus compétitive au monde » à l'horizon 2010. Des objectifs ambitieux en termes de recherche et développement et de progrès social avaient été fixés.

Sur le plan économique, alors que les dépenses en recherche et développement devaient atteindre 3 % du PIB en 2010, elles ont stagné à 1,9 %. Seules la Finlande et la Suède ont atteint le seuil fixé ! En 2010, l'objectif n'a pas été atteint. Au plan social, le taux de scolarisa-

1. Pour mémoire, les critères de convergence sont les suivants : stabilité des prix, le taux d'inflation d'un État membre donné ne doit pas dépasser de plus de 1,5 % celui des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix ; finances publiques, interdiction d'avoir un déficit annuel supérieur à 3 % du PIB et interdiction d'avoir une dette publique supérieure à 60 % du PIB ; taux de change, interdiction de dévaluer sa monnaie, ceci fut rendu obsolète avec le passage à l'euro pour les pays de la zone euro ; taux d'intérêt à long terme, ils ne doivent pas excéder de plus de 2 % ceux des trois États membres qui présentent les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

tion dans l'enseignement supérieur dans l'UE demeure très inférieur à celui des États-Unis, 58 % contre 83 %.

Le taux d'emploi, bien qu'en progression, n'est pas non plus parvenu à l'objectif souhaité par la stratégie de Lisbonne de 70 %. Seuls cinq pays ont atteint ce niveau : Pays-Bas, Autriche, Royaume-Uni, Danemark, Suède, les trois derniers pays étant hors zone euro. La stratégie de Lisbonne a ainsi échoué dans la stimulation des politiques économiques et sociales des États permettant d'atteindre dans chaque pays ses objectifs.

Parallèlement, l'Union européenne n'est pas parvenue à résoudre la question de la *policy mix*.¹ En effet, la politique monétaire a appliqué les dispositions contraignantes du traité de Maastricht fixant à la BCE une mission de stabilité des prix² – héritage de la Bundesbank – et non de croissance, comme la Banque centrale américaine (Federal Reserve System ou FED). Et les politiques budgétaires des États ont été un temps encadrées par les critères de convergence avant leur entrée dans la zone euro, puis par le pacte de stabilité qui a pu parfois rendre difficile la mise en œuvre de politiques contra-cycliques ou expansives lorsque les pays n'avaient pas su profiter des périodes fastes pour anticiper des périodes moins favorables, par exemple en réalisant des réformes structurelles. Dans ce contexte, la croissance économique de la zone euro a été faible et l'investissement et l'emploi souvent affaiblis. En outre, les États voient leur politique industrielle parfois entravée par une politique sévère de la concurrence décidée à Bruxelles, à travers les règlements et directives anti-monopole (par exemple, le Règlement CE du Conseil N° 139/2004 sur le contrôle des concentrations). Les règles de l'UE limitent aussi le volume des aides publiques directes accordées aux entreprises.

De plus, les États éprouvent des difficultés à se mettre d'accord en matière de politique fiscale. Toute modification nécessitant l'unanimité, il est difficile d'adapter les règles fiscales, lorsqu'elles sont communes, à une conjoncture inévitablement changeante. Tout ceci nuit à la légitimité et à la cohérence de la zone euro.

2. Les rapports entre l'euro, la BCE et l'identité européenne

Commençons par rappeler les relations entre l'euro et la Banque centrale européenne (BCE). Pour constater, ensuite, que la communication de la BCE reste déficiente, enfin que les relations entre l'euro et l'identité européenne demeurent complexes.

A. L'euro et la BCE

La politique monétaire de la zone euro est mise en œuvre par la Banque centrale européenne qui jouit d'un fort degré d'indépendance juridique. Les institutions du Système européen de banques centrales (SEBC) sont mises à l'écart des pressions. Elles « ne peuvent solliciter ni accepter des instructions des institutions ou organes communautaires, des gouvernements des États membres ou de tout autre organisme ».

À titre de comparaison, la Banque centrale américaine est également indépendante selon ses statuts. Pour autant, elle est moins « libre » que son homologue européen. En effet, elle doit rendre des comptes plus réguliers et plus détaillés : elle établit des comptes-rendus

1. Le *policy mix* est défini comme le « dosage » ou l'articulation entre la politique monétaire et la politique budgétaire. Il apparaît comme une action globale visant à faire interagir des mesures monétaires et budgétaires dans le but de stabiliser l'activité économique.

2. Article 108 TCE, traité de Maastricht.

devant le Congrès deux fois par an ; elle publie des minutes du Comité fédéral d'*open market* (FOMC)¹. De plus, la FED est peu protégée par la loi (le Congrès peut à tout moment changer son mandat), mais, en réalité, elle est soutenue par la presse, les milieux économiques et par sa réputation.

Un système d'audition de la BCE devant le Parlement européen a certes été institué, mais il reste informel, tandis que la non-publication des minutes des réunions du conseil des gouverneurs rend la stratégie de la BCE moins lisible. Une des différences majeures entre la FED et la BCE réside dans le fait que les objectifs de la Banque centrale américaine (*Humphrey-Hawkins Act, 1978*) sont le plein-emploi, la stabilité des prix et la modération des taux d'intérêt à long terme. La FED doit donc se préoccuper conjointement de la stabilité des prix (l'objectif implicite d'inflation est fixé à 3 %), de la croissance et de l'emploi.

La crise financière qui s'est amplifiée à partir de septembre 2008 a mis en relief l'impact limité de l'intervention de la FED pour résoudre les déséquilibres du système financier américain. En revanche, l'article 105 TCE du traité de Maastricht stipule que « l'objectif principal du SEBC est de maintenir la stabilité des prix ». Il ajoute toutefois : « Sans préjudice de cet objectif, le SEBC apporte son soutien aux politiques économiques générales dans la communauté. »

Le maintien de la stabilité des prix est l'objectif final et prioritaire de la BCE comme édicté par l'article 2 des statuts du SEBC. Cet objectif quantifiable est fixé à un niveau d'inflation de l'ordre de 2 % à moyen terme.

Dans un rapport du Conseil d'Analyse économique sur la Banque centrale européenne, P. Artus et C. Wyplosz² reprochent à la BCE le manque de transparence dans sa gestion effective. La Banque d'Angleterre, par exemple, publie les comptes-rendus des réunions de son comité de politique monétaire, y compris les votes individuels. La FED publie un compte-rendu anonyme. Le président de la BCE donne certes une conférence de presse après chaque réunion, mais ne fournit aucun détail des discussions au sein du directoire.

Par ailleurs, on oppose le comportement prudent des Banques centrales face à des inflations modérées (préférant ne pas agir, car tôt ou tard un ralentissement économique se chargera de faire baisser l'inflation) à leur action vigoureuse en cas de menace inflationniste importante.

B. La BCE, objet de critiques ou bouc émissaire de dirigeants politiques ?

Si Patrick Artus soutient dans son rapport que la politique de la BCE est relativement accommodante et ne se concentre pas uniquement sur l'inflation, la communication de cette institution a pu laisser croire le contraire. En période de croissance économique faible, voire de récession, son discours peut être difficilement accepté par la population ou par une partie de la classe politique.

D'où la critique de Pervenche Berès, députée européenne (PSE) et présidente de la commission des Affaires économiques et monétaires du Parlement européen, « la lecture faite par la BCE de sa mission est double. En premier lieu, elle insiste, à juste titre, sur le fait

1. Le *Federal Open Market Committee* (FOMC), ou *Comité fédéral d'open market* est un organe de la Réserve fédérale américaine, chargé du contrôle de toutes les opérations d'*open market* (achat et vente de titres d'État notamment) aux États-Unis. Elle constitue en cela le principal outil de la politique monétaire américaine.

2. Patrick Artus et Charles Wyplosz, « La Banque Centrale Européenne », *Rapports du Conseil d'Analyse Économique*, 21 mars 2002 et 11 juillet 2002.

que l'objectif de stabilité des prix est sa priorité. » Mais elle soutient aussi « la meilleure contribution de la politique monétaire à la croissance est le maintien de la stabilité des prix ». « C'est le serpent qui se mord la queue. Le résultat est qu'il n'existe pas de politique d'accompagnement de la croissance au niveau européen. »¹

« Mais la Banque centrale ne peut se contenter de cet isolement dans lequel elle prétend être au nom de la défense de son indépendance. Il est impensable qu'elle reste autiste aux débats qui se sont noués en France et en Europe. Elle ne peut avoir raison contre tous. »

Un des risques majeurs pour l'image de la BCE vient des critiques périodiques émanant de la classe politique européenne. Cela a été le cas de la France, et de son président Nicolas Sarkozy. Ce dernier avait vivement critiqué la décision du 3 juillet 2008 de la BCE d'augmenter son principal taux directeur de 4 % à 4,25 %, soit son niveau le plus élevé depuis septembre 2001².

Le chef d'État français, qui n'a eu de cesse depuis son élection en 2007 de dénoncer les choix de la Banque centrale, s'est demandé publiquement si cette politique de la BCE était « raisonnable », alors qu'aux États-Unis les taux étaient à 2 %. Il a dénoncé « un *dumping* monétaire qui met à genoux les entreprises européennes qui veulent exporter ». Il considère en effet que la hausse des taux tend à renforcer la monnaie unique et à renchérir la valeur des exportations des entreprises de la zone euro. Elle est aussi susceptible de freiner la croissance en augmentant le coût du crédit pour les entreprises et les ménages.

Le débat sur la valeur de l'euro revient périodiquement. Le 5 mai 2014, le ministre français de l'économie a appelé à nouveau à une dévaluation de l'euro. Or la science économique montre qu'une telle dévaluation aurait des conséquences à la fois positives et négatives et n'est nullement une solution miracle d'autant que d'autres pays pourraient à leur tour dévaluer suite à une dévaluation de l'euro. En réalité, tout dépend des forces et des faiblesses de l'économie des pays. Ce genre de propos livré *ubi et orbi* vise sans doute, comme les précédents de Nicolas Sarkozy, à détourner l'attention sur les responsabilités des gouvernements. Ils affaiblissent la confiance dans la monnaie commune et son rôle éventuel d'instrument de puissance, profitant au mythe diffusé par certains responsables politiques selon lesquels il suffirait de sortir de l'euro.

C. L'euro et l'identité européenne

Or, tout risque de défiance vis-à-vis de la monnaie européenne peut s'avérer dangereux à long terme. La valeur d'une monnaie repose sur la confiance. De plus, il est difficile d'adhérer à une identité européenne commune à partir d'une monnaie qui ne crée aucun consensus.

Selon Gilbert Koenig, professeur à l'Université de Strasbourg, « l'euro pourrait s'imposer durablement dans l'espace européen non seulement grâce à ses avantages économiques, mais aussi à sa capacité de susciter un sentiment d'appartenance à cet espace. [...] En tant que monnaie commune à plusieurs pays, l'euro établit des liens sociaux, économiques et juridiques entre les Européens, ce qui suscite un sentiment d'attachement à une communauté. De plus, il délimite l'espace européen vis-à-vis du reste du monde, ce qui favorise l'affirmation d'une appartenance des citoyens à l'Europe par rapport à l'extérieur. Cette affirmation se traduit notamment par une volonté de détenir une monnaie forte et susceptible

1. Pervenche Berès, « L'euro doit sortir de son splendide isolement », entretien sur www.euractiv.fr, 9 mai 2007.

2. Le président Nicolas Sarkozy a mis en cause la décision de la BCE le 5 juillet 2008, lors du Conseil national de l'UMP consacré à l'Europe.

de jouer un rôle important dans le système monétaire international. En tant que facteur d'intégration, l'euro façonne une organisation économique, politique et sociale à laquelle les Européens peuvent s'identifier. Ce rôle s'exerce essentiellement par l'intermédiaire de la Banque centrale européenne qui gère la monnaie commune, de l'ajustement des politiques macroéconomiques que celle-ci engendre et des relations de travail qui s'établissent dans l'union monétaire. »¹

Cependant, fin 2008, la monnaie unique n'a pas atteint ces objectifs idéaux. Pour Carole Lager², « L'euro constitue effectivement le premier véritable symbole de l'Union européenne, mais, pour l'instant, l'euro appartient toujours à l'ordre des moyens, au service d'une fin qui, pour la plupart des autorités politiques, est encore l'intérêt national. »

Malgré des chiffres qui montrent l'importance de l'euro en terme de monnaie internationale, le fait qu'il y ait des discours différents entre les États membres, la BCE et la Commission européenne entraînent une cacophonie qui ne permet pas à l'espace euro de jouer un rôle dans le système monétaire international. Les autres pays ne savent pas quel interlocuteur européen doit être pris en compte lors des discussions financières. K. R. McNamara et S. Meunier précisent que « pour les observateurs internationaux, l'UE est considérée comme un géant économique, mais un nain politique ».³ Les nations participant à l'Union économique monétaire (UEM ou EMU) ont choisi d'abandonner leur monnaie nationale, mais ils ont conservé une partie de leur souveraineté vis-à-vis des affaires extérieures. La gestion monétaire internationale traitée lors des sommets du G7 ou du FMI révèle une confusion entre les positions des États européens malgré le partage de la même monnaie. Comment, dans cette situation, l'euro peut-il gagner en crédibilité envers nos partenaires internationaux et gagner la confiance des citoyens ? La crise de l'euro entamée en 2009 signifie-t-elle l'impossibilité de répondre à cette question ou, au contraire, peut-elle engendrer des réactions salutaires ?

3. La crise de l'euro, révélateur des insuffisances de l'UE ou levier d'intégration et de puissance future ?

La crise de l'euro devenue évidente en novembre 2009 lorsque la Grèce annonce un déficit de son budget de 12,7 % de son PIB, le double de ce qui était annoncé initialement, était prévisible.

Elle s'est traduite par de fortes tensions géopolitiques externes et internes qui ont fait tanguer le navire « zone euro » et montré qu'un instrument de puissance mal géré se révélait une faiblesse.

A. Une crise prévisible

De même que tout pays a dû, avant d'entrer dans la zone euro, respecter un code de bonne conduite, le fait de faire partie de cette zone monétaire supposait également le respect de règles. Or, dès 2003, la France et l'Allemagne envisagent d'assouplir ces règles connues sous

-
1. Gilbert Koenig *et alii*, *L'euro. Vecteur d'identité européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, juin 2002.
 2. Carole Lager, « L'euro symbole de l'identité européenne ? », *Études internationales*, vol. 36, mars 2005.
 3. Kathleen R. McNamara et Sophie Meunier, « Between national sovereignty and international power : what external voice for the euro ? », *International Affairs*, 2002.

le nom de pacte de stabilité et de croissance. Lors du Conseil européen des 22 et 23 mars 2005, les chefs d'États et de gouvernements de l'UE décident de réviser ce pacte. Selon sa nouvelle mouture du pacte, les États membres doivent toujours maintenir leur déficit et leur dette publique en dessous des seuils fixés respectivement à 3 % et à 60 % du PIB, mais les conditions du pacte sont adoucies sur plusieurs points.

Même si les assouplissements peuvent apparaître modestes, ils donnent un signe de laxisme dans lequel les pays se sont d'autant plus engouffrés que celui-ci ne coûtait, au départ, financièrement pas cher et pouvait rapporter électoralement. Plusieurs pays aggravent alors leurs dérives budgétaires, ce qui leur permet de contenter – à court terme – la clientèle électorale du parti au pouvoir ou de calmer les opposants. Parallèlement, l'endettement public peut alors être financé à des taux très bas, proches de ceux des pays les moins endettés, comme l'Allemagne. Puisque l'endettement public n'a aucun inconvénient à court terme, et que les instances de la zone euro ont alors la tête dans le sable, les taux de déficit public par apport aux PIB s'accroissent dans certains pays au-delà des seuils ci-dessus. En conséquence, et par exemple, les autorités de la zone euro ont une double responsabilité dans la dette de la Grèce, d'une part pour avoir été aveugles sur les faux bilans qui ont permis à ce pays d'être admis dans la zone euro, d'autre part pour s'être tu face au laxisme budgétaire de ce pays, que d'autres ont imité.

Les responsables politiques européens ne se sont guère interrogés sur l'importance et la nature de dettes publiques croissantes, ni sur le fait que les banques, en participant au financement de ces dettes, pourraient se trouver elles-mêmes fragilisées. En outre, la croissance de l'endettement public n'entraîna aucun effet externe positif : les pays les plus endettés ne profitaient pas d'une stimulation favorable de leur économie d'autant que le déficit public n'était pas justifié par des investissements, ce qui aurait pu être compréhensible, mais par des dépenses de fonctionnement

Logiquement, les marchés ont fini par réagir en faisant voler la croyance implicite selon laquelle il y aurait une garantie commune des dettes des États au sein des pays de la zone euro. En décembre 2009, trois grandes agences de notation abaissent la note financière de la Grèce, signifiant à la fois que les risques pour les prêteurs de l'État grec sont plus élevés et que la Grèce devra payer des taux d'emprunt plus élevés que ce qu'elle escomptait. Puis, au fil des mois de 2010, il apparaît que les excès de la Grèce concernent d'autres pays, comme l'Irlande, le Portugal, l'Espagne ou l'Italie devant à leur tour faire face à des intérêts d'emprunts de plus en plus lourds et à un secteur bancaire fragilisé.

Cette multiplication du nombre de pays concernés entraîne de fortes conséquences géopolitiques externes.

B. Tensions géopolitiques externes

En effet, dans un monde globalisé, un pays n'a jamais intérêt à ce que son voisin ait une économie en mauvaise santé, car cela signifie notamment de moindres possibilités d'exportation. Aussi la crise de zone euro s'est-elle traduite par des tensions entre les pays de la zone euro et les autres inquiets de voir leur économie souffrir de l'affaiblissement de leurs clients.

Les États-Unis, après avoir prodigué différents conseils, ont donc utilisé des termes durs vis-à-vis de la zone euro. Mi-septembre 2011, dans une nouvelle manifestation d'impatience et d'inquiétude des États-Unis face à la crise de la dette dans la zone euro, son secrétaire au Trésor Timothy Geithner appelle à la création d'un « pare-feu » contre cette crise pour éviter qu'elle n'emporte d'autres pays dans « des défauts de paiement en cascade ». Le 16 septembre 2011, à une réunion en Pologne des ministres des finances de la zone euro, ce

responsable américain exprime son inquiétude devant les divisions des Européens face à la crise de la dette : « Il est très dommage de constater non seulement qu'il existe des divisions dans le débat sur la stratégie en Europe, mais aussi qu'un conflit existe entre les gouvernements et la Banque centrale européenne. »

Le lundi 26 septembre 2011, le président Barack Obama déclare, lors d'un forum organisé dans la Silicon Valley (Californie) sous l'égide du réseau social professionnel LinkedIn, que la crise de la zone euro « effraie le monde » entier et que l'incapacité des Européens à remettre leurs banques en ordre de marche en est la cause. Il ajoute : « En Europe (...) ils ne se sont pas complètement remis de la crise, et ne se sont jamais vraiment occupés des difficultés auxquelles leurs banques faisaient face. Cela se conjugue à ce qui se passe en Grèce. Donc [les Européens] traversent une crise financière qui fait peur au monde » entier. Et le président estime que les mesures prises par les gouvernements européens n'ont « pas été aussi rapides qu'elles auraient dû » l'être. En décembre 2011, B. Obama envoie à nouveau en Europe son secrétaire au Trésor Timothy Geithner pour qu'il communique en privé l'impression largement répandue aux États-Unis selon laquelle le sommet européen du 9 décembre est celui de la dernière chance pour restaurer la confiance dans la zone euro. « En fin du compte, le sort des Européens est dans les mains des Européens. Mais le problème est que le nôtre se trouve aussi dans leurs mains », résume Edwin Truman, ancien de la Fed, alors conseiller de Tim Geithner. « Il est clair que les vagues hésitations des Européens depuis deux ans ont affecté l'économie américaine et mondiale. On ne peut pas le dire assez haut », poursuit Ed Truman.

Toujours en décembre 2011, pour aider la zone euro, Tim Geithner, qui n'est pas arrivé les mains vides, déclare : « Les États-Unis soutiendront un rôle plus constructif du Fonds monétaire international. » Cela signifie que la Maison-Blanche se dit prête à accepter que le FMI, dont les États-Unis restent le premier actionnaire, reçoive des contributions bilatérales de banques centrales européennes en vue de monter un éventuel plan massif d'aide à l'Italie, voire à l'Espagne.

Derrière ces positions, la géopolitique se déploie et l'on se retrouve presque, *ceteris paribus*, à l'époque du plan Marshall de 1947 : les États-Unis agissent pour la survie collective de la zone euro comme ils ont agi à la fin des années 1950 pour la survie collective de « l'Europe libre », cette Europe alors politiquement inexistante qui comprenait les pays non communistes. Les États-Unis menacent, en termes plus ou moins voilés, d'intervenir plus lourdement si besoin. Ainsi, en 2011, pour défendre leurs intérêts, les États-Unis se présentent comme le premier supporter de la zone euro alors que sur d'autres dossiers, ils se complaisent davantage à pratiquer le « diviser pour régner » entre les pays européens. Nous sommes dans un jeu complexe. En effet, dans les années 1990 et au début des années 2000, les États-Unis appréhendent cette puissance en devenir qu'est l'Union européenne dotée d'une monnaie unique. L'arrivée d'une nouvelle monnaie de réserve internationale risque de concurrencer le dollar sur le marché obligataire et rendre plus difficile, et plus onéreux, le financement de la dette américaine. Cette crainte est d'autant plus justifiée que les besoins de financement croissants de la zone euro pourraient créer des tensions sur les taux d'intérêt et détourner une partie des investisseurs traditionnels (chinois, japonais, russes) en bons du trésor américains au profit de la dette européenne. Ainsi, dans le contexte de la crise, les États-Unis, en œuvrant pour l'euro, veulent empêcher une perte partielle de leurs créanciers habituels et, en même temps, soutiennent une monnaie concurrente du dollar

D'autres tensions se développent entre les pays de la zone euro et les pays européens non-membres de cette zone susceptibles de souffrir économiquement des insuccès de la zone

euro et qui marquent leurs inquiétudes. Quant aux pays émergents qui savent l'importance pour leur production du marché des pays de la zone euro, ils font connaître également leurs préoccupations.

Au total, la crise de la zone euro affaiblit la puissance géopolitique de ses pays dans le monde. Mais cet affaiblissement provient aussi de nombreuses tensions géopolitiques internes.

C. Tensions géopolitiques internes

Depuis 2008 jusqu'à l'accord de fin 2011, la crise des dettes souveraines de la zone euro a témoigné de profondes divisions au sein des membres de l'espace euro entre les « rigoureux », comme l'Allemagne, revenue de son attitude laxiste de 2005, et les « laxistes », considérant que le respect des bornes fixées à l'origine par le pacte de stabilité sont en quelque sorte des vieilles lunes. Cela s'est traduit par exemple par des manifestations anti-allemandes en Grèce, notamment en octobre 2011, comme si l'Allemagne était la seule responsable des déficits de la Grèce et bien que l'Allemagne, comme les autres pays, aide la Grèce par des sommes considérables.

Les relations conflictuelles au cœur de la crise ont souvent été publiques, à la lecture des déclarations des gouvernements s'opposant, ou parfois hésitant, sur le diagnostic, sur les mesures à prendre, sur la voie pour coordonner les politiques budgétaires, sur la façon de soutenir – ou d'exclure de la zone euro – les pays les plus endettés, sur ce que devrait faire la Commission européenne, la BCE, sur l'appel ou non au FMI...

La tension ne s'est pas éteinte après les accords au Conseil européen de fin 2011, puisque, en 2012, le nouveau président français François Hollande a tenté de réunir une coalition de pays du Sud de la zone euro contre les pays du Nord, qui aurait regroupé les partisans d'une « eurofacilité » en vue de contourner les règles budgétaires. Mais cette coalition a fait long feu car la Grèce, l'Italie, l'Espagne ou le Portugal ont choisi des gouvernements convaincus de la nécessité de réformes structurelles.

En revanche, dans la mesure où les erreurs cumulées de gouvernance de la zone euro et de plusieurs États se sont traduites dans nombre de pays par des récessions et des taux de chômage élevés, les citoyens européens se sont interrogés sur la confiance à faire dans les politiques conduites, d'où la montée d'un sentiment anti-Union européenne, d'un « euro-fatalisme », qui s'est notamment exprimé lors des élections au Parlement européen de mai 2014. En outre, la pédagogie des mesures prises, comme la construction d'une « union bancaire », décidée en juin 2012, permettant à la BCE d'exercer une surveillance directe sur les banques de la zone euro par ce qu'on appelle le « mécanisme de surveillance unique », à compter de novembre 2014, n'est pas aisée. Son objectif visant à ne plus voir dans le futur des gouvernements amenés à renflouer des banques en difficulté, ce qui avait accentué la crise de la dette en zone euro, est pourtant louable.

Au total, toutes ces tensions géopolitiques internes sont évidemment nocives pour la puissance géopolitique de l'euro et pour les moyens de cette puissance puisque, pendant les périodes de forts désaccords, les taux de financement des dettes ont été plus élevés, les investisseurs considérant à juste titre le risque plus important.

En réalité, depuis ses origines dans les années 1950, l'Europe communautaire a évolué selon une succession de crises de nature et d'intensité diverses. Celle de l'euro a été la plus violente car la disparition d'une telle zone aurait certainement signifié celle des autres règles de l'UE, comme la liberté de circulation des capitaux, des marchandises et des services, et donc le retour à des formes de protectionnismes. En 2014, la crise de l'euro n'est pas ter-

minée car la réduction du surendettement des États et l'assainissement du secteur bancaire ne sont pas achevés dans tous les pays. Il faut toutefois constater que la zone euro n'a pas éclaté et demeure attirante avec de nouveaux adhérents, tandis que la Pologne se prépare également à y entrer.

Les dirigeants politiques européens, en dépit de nombreux différents, ont considéré qu'il fallait sauver l'euro et l'intégralité de son espace pour sauver l'UE. Il reste évidemment impossible de réécrire l'histoire. Toutefois, on peut penser que les difficultés de la Grèce ou de l'Espagne dues à leur mauvaise gouvernance auraient sans doute été aussi rudes si ces pays n'étaient pas entrés dans l'euro, puisque le fait de ne pas être dans la zone euro n'a pas offert de meilleure protection au Royaume-Uni ou à l'Islande. Pourtant, comme l'amour pour une monnaie est plus difficile à exposer que son désamour, la littérature offre davantage de publications souhaitant ou annonçant une fin future de l'euro que promouvant son importance géopolitique possible. L'avenir tranchera.

Propositions de sujets

Les objectifs initiaux de l'euro sont-ils atteints ?

Comment faire de l'euro un moyen de puissance pour l'UE ?

Bibliographie

- ARTUS Patrick, WYPLOSZ Charles, « La Banque Centrale Européenne », *Rapports du Conseil d'Analyse Économique (CAE)*, 21 mars 2002 et 11 juillet 2002.
- BERÈS Pervenche, « L'euro doit sortir de son splendide isolement », *www.euractiv.fr*, 9 mai 2007.
- BOIS Pierre DU, *Histoire de l'Europe monétaire 1945-2005 : Euro qui comme UlyssE...*, Paris, PUF, 2008.
- CHATIGNOUX Catherine, HONORÉ Renaud, *L'Europe au banc des accusés*, Paris, Plon, 2014.
- DEDIEU Franck, MASSE-STAMBERGER Benjamin, MATHIEU Béatrice, RAIM Laura, *Casser l'euro – Pour sauver l'Europe*, Paris, Éditions Les Liens qui Libèrent, 2014.
- DÉVOLUY Michel, « Le face-à-face euro/dollar », <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/AFRI%2019.pdf>
- DUMONT Gérard-François, « La régulation du système financier : un conflit méconnu », *La Géographie*, n° 1548, janvier-février-mars 2013.
- FITOUSSI Jean-Paul, « La force de l'euro favorise-t-elle la puissance de l'Europe ? », *Le Monde*, 5 décembre 2006.
- JACQUILLAT Bertrand, LEVY-GARBOUA Vivien, *Les 100 mots de la crise de l'euro*, Paris, PUF, 2014.
- KAELBERER Matthias, « The Euro and European Identity : Symbols, Power and the Politics of European Monetary Union », *Review of International Studies*, vol. 30, April 2004.
- KOENIG Gilbert, *L'euro. Vecteur d'identité européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2002.

- LAFAY Gérard, *Douze clés pour sortir de la crise*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- LAGER Carole, « L'euro symbole de l'identité européenne ? », *Études internationales*, vol. 36, mars 2005.
- LIRZIN Frank, « Quelle diplomatie pour l'euro ? », *Questions d'Europe*, n° 92, Fondation Robert Schuman, 10 mars 2008.
- MAZOYER Michel, *Penser et faire l'Europe – la crise de l'euro*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- McNAMARA Kathleen R., MEUNIER Sophie, « Between national sovereignty and international power : what external voice for the euro ? », *International Affairs*, 2002.
- PAIK George F., « Euro implications for US foreign policy », *In the National Interest*, 21 avril 2004.
- PERRUT Dominique, « La réforme de l'Union économique et monétaire », *Question d'Europe*, n° 297, Fondation Robert Schuman, 16 décembre 2013.
- PISANY-FERRY Jean, *La crise de l'euro et comment nous en sortir*, Paris, Pluriel, 2013.
- SAPIR Jacques, *Faut-il sortir de l'euro ?*, Paris, Seuil, 2012.
- SAINT-ÉTIENNE Christian, *La fin de l'euro*, Paris, Bourin éditeur, 2009.

Pour citer cette publication:

To cite this version:

Dumont, Gérard-François, Verluise, Pierre, « L'euro est-il un instrument de puissance ? », dans : Dumont, Gérard-François, Verluise, Pierre, *Géopolitique de l'Europe*, Paris, Armand Colin/Sedes, 2014.

**Gérard-François Dumont
Pierre Verluise**

Géopolitique de l'Europe

**2^e édition entièrement
revue et mise à jour**

 **ARMAND COLIN**  **SEDES**

ISBN 978-2-301-00419-2



Géopolitique de l'Europe

2^e édition

Gérard-François Dumont
Pierre Verluise

ARMAND COLIN



SEDES